RENDEZ-VOUS EN FRANCE

Rentrée universitaire septembre 2025

Accords de coopération inter-universitaire 2025

Démarche pour les étudiants sélectionnés

AMBASSADE DE FRANCE À MADAGASCAR
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMPUS FRANCE
MADAGASCAR

INSTITUT FRANÇAIS
Madagascar

Vous avez été sélectionné(e) cette année pour partir dans le cadre d'un accord de coopération inter-universitaire avec un établissement français ?
Si vous n'avez pas la nationalité européenne, la démarche "Études en France" est obligatoire.

LA DÉMARCHE sur la plateforme «ÉTUDES EN FRANCE »

- **Créez** ou connectez-vous à votre compte sur la plateforme Études en France.
- **Accédez** à la rubrique « Je suis accepté », sélectionnez « Un programme d'échange avec un établissement français », puis renseignez soigneusement toutes les informations demandées.
- **Payez les frais** de traitement de dossier dans une agence BMOI et insérez en ligne le scan du reçu de paiement avec votre pièce d'identité. Provenance : Votre code MG - Compte n*00001 072 302 001 57 32 – client : Régie IFM/CEF
- **Soumettez votre dossier** en ligne. Une fois votre dossier soumis, vous recevrez un rendez-vous fixé à l'avance par Campus France Madagascar pour le dépôt de votre dossier papier.
- **Présentez-vous** à Campus France Antananarivo avec tous vos documents originaux et leurs copies certifiées conformes.
- **Récupérez vos attestations** validées avant de déposer votre dossier chez TLS Contact. Le rendez-vous pour cette récupération vous sera communiqué lors du dépôt.

DOCUMENTS À FOURNIR

À déposer en ligne (Téléchargez les scans bien lisibles des documents originaux)

- Passeport
- CV à jour
- Attestations nominatives des deux établissements (malgache et français), précisant l'intitulé de la formation et la durée
  Convention d'accord de coopération à jour (scan de la 1ère et de la dernière page)
- Tous les diplômes obtenus depuis le baccalauréat
- Tous les relevés de notes obtenus depuis le baccalauréat
- Justificatif de l'activité en cours (certificat de scolarité et/ou attestation de stage/travail)
- Reçu de paiement de la BMOI (à insérer avec la pièce d'identité)

Pour le dépôt papier :

- Présentation des originaux de tous les documents fournis en ligne
- Apportez une enveloppe au format A4.
- Photocopies certifiées conformes de moins de trois mois de tous les documents par l'établissement d'origine, sauf pour le reçu BMOI et les attestations de stage ou de travail

Remarques importantes

- Les candidats en accord de coopération bénéficient d'un **demi-tarif : 187 500 Ariary** sur les frais de traitement de dossier et sont dispensés d'entretien Campus France.
- Les frais de traitement de dossier sont non remboursables et valables uniquement pour la campagne en cours.

DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR POUR ETUDES

Toutes les informations détaillées sur le visa sont disponibles sur les plateformes :
France-Visas
TLS Contact
Assistez aux séances d'informations sur le visa. Elles sont organisées en collaboration avec le service consulaire. Les dates et horaires sont communiqués par Campus France.

Seul le Consulat est habilité à délivrer votre visa.
A titre indicatif, vous devez disposer de 615€ / mois minimum si vous êtes hébergé à titre payant et de 308 € / mois minimum si vous êtes hébergé à titre gratuit.